



CAP AMIANTE



SOLVANT NATUREL ISSU DU SOJA POUR L'ÉLIMINATION DES COLLES BITUMINEUSES AMIANTÉES

- **Excellent pouvoir solvant** : pénètre et dissout les colles très rapidement, ainsi que le goudron, le bitume et plusieurs types de revêtements de protection.
- **De source renouvelable** : formulé avec un solvant 100 % d'origine végétale et naturelle.
- **Permet de réaliser un travail sans bruit** : excellente alternative aux rabotages de colles.
- **Sécurité des utilisateurs** : l'utilisation du CAP AMIANTE empêche la dispersion des fibres d'amiante dans l'air ambiant.
- **Sans hydrocarbures pétroliers. Sans solvants chlorés ni terpéniques ni glycols.**
- **Economique** : excellente relation qualité/prix.
- **Sans effet sur l'ozone stratosphérique ou sur la formation de pluies acides.**
- **Rinçable à l'eau** : ne laisse aucun résidu après rinçage.
- **Agréablement parfumé** : léger parfum naturel.
- **Matières actives sans C.O.V.*** : conforme à la directive 99/13/CE.
- **Sécurité** : point éclair supérieur à 180 °C.
- **Produit facilement biodégradable.**

S'utilise pour la fluidification et le retrait des colles bitumineuses amiantées, sur toutes surfaces et également adapté dans les endroits difficiles comme les angles, les marches et contremarches d'escaliers.

APPLICATION

S'utilise pur. Après avoir enlevé les dalles vinyles et les plinthes, épandre abondamment le **CAP AMIANTE** sur le sol. Laisser agir de 15 à 30 minutes selon l'épaisseur de la colle et la qualité du sol. Activer éventuellement le décollage par une action mécanique. Retirer la colle une fois dissoute. Ces travaux seront toujours réalisés en phase humide pour limiter les risques de dispersion de fibres d'amiante dans l'air. Rendement moyen : 1 à 1,5 L/m² en deux passages.

CONDITIONS D'EMPLOI

L'usage de **CAP AMIANTE** devra toujours faire l'objet d'un plan de retrait, conformément à la législation et ne devra être appliqué que par un organisme habilité. Toujours porter les appareils de protection respiratoire adéquats. Peut endommager certains plastiques, caoutchoucs et/ou surfaces peintes. Vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide de couleur jaune à incolore.
Odeur : agréable.
Point éclair : supérieur à 180 °C.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

* *Composés organiques volatiles*

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1326-0908-2928



Consultez nos Fiches de Données de Sécurité, avant l'utilisation de nos produits, sur Internet à l'adresse www.zep-industries.fr.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

